



droits d'auteurs et suppression de membres

Par **moidis**, le **15/04/2008 à 13:35**

Bonjour, j'ai recemment supprimé des membres de mon forum qui me réclament désormais des photos de leur recettes, et des recettes en questions.

Pour la questions des photos je n'y vois pas d'inconvénients, par contre en ce qui concerne les recettes, elles circulent librement sur le net et d'autres forums et dans ce cas on ne peut pas rellement en prouver la paternité, de plus il est désormais nommé "invité" à côté de ces posts alors que dois je réellement faire?

suis je hors loi si je garde ces recettes sur mon forum?
Est on propriétaire d'une recette juste en la postant ?

merci de vos réponses